



L'ARBRE EN VILLE

GRANDLYON
la métropole

www.grandlyon.com

LES ARBRES DE LA MÉTROPOLE



La question de la qualité du cadre de vie et de l'environnement est devenue une attente majeure des habitants de la Métropole.

Remplissant des fonctions sociales, urbanistiques et biologiques, les arbres sont indispensables à l'équilibre de la vie en ville. Ils en améliorent le confort et l'attractivité en offrant de nombreux bénéfices et services.

La Métropole de Lyon poursuit une véritable politique du patrimoine arboré visant à développer et protéger les arbres sur les 59 communes du territoire.

Ainsi la Métropole pilote la gestion des arbres d'alignement et d'espace public du territoire.

Depuis 2015, elle gère aussi le patrimoine arboré du Parc de Parilly et du domaine du Parc de Lacroix-Laval.

La charte de l'arbre

Cet outil de prise en compte de l'arbre dans le développement urbain s'articule autour de principes fondamentaux visant à améliorer et harmoniser les pratiques :

- Diversifier et mieux adapter les essences
- Valoriser l'animation saisonnière
- Anticiper le développement à venir des arbres
- Maîtriser les dépenses
- Réintroduire la nature dans le paysage urbain
- Associer la population à cette politique
- Développer la recherche et l'innovation.

UN ENTRETIEN RÉGULIER POUR LA SANTÉ

L'unité arbres et paysages de la Métropole gère les arbres d'alignement, plantations présentes le long des rues, des boulevards, des avenues.

Ce travail s'effectue en liaison étroite avec les communes qui s'occupent des arbres des parcs et des jardins.

L'INVENTAIRE SUR DATA GRANDLYON

Un inventaire a recensé les arbres du territoire (nombre, localisation, essences, état de santé...).

Ces informations sont accessibles à tous sur la base de données cartographique <http://data.grandlyon.com/>

ÉTAT DU PATRIMOINE

On dénombrait 42 000 arbres en gestion sur le Grand Lyon en 1990. Aujourd'hui, la Métropole gère environ 100 000 arbres sur ses espaces publics.

La surface de couverts ombragés de ces arbres correspond à 65 fois la place Bellecour !

Les parcs de la Métropole comptent 45 000 spécimens.

DES PLANTATIONS POUR LE FUTUR !

La Métropole assure le renouvellement des arbres en remplaçant le parc arboré vieillissant par de nouvelles plantations. Les nouveaux projets d'aménagements sont aussi l'occasion de développer la place de l'arbre dans la ville.

ÉTAPES DE VIE ET PALETTE VÉGÉTALE



L'ARBRE, UN ÊTRE VIVANT

Il doit s'adapter aux facteurs climatiques, atmosphériques ou biologiques du milieu dans lequel il vit.

Comme la ville n'est pas son milieu naturel, l'arbre requiert une attention particulière de l'homme.

LE JEUNE ARBRE

L'arbre naît et séjourne dans une pépinière entre 5 à 15 ans. Après sa plantation en ville, un soin particulier est donné à la reprise de son développement :

- Arrosage régulier,
- Pose de tuteur pour le maintien et la résistance aux vents,
- Tailles de formation pour dessiner sa silhouette future.

Il pousse d'environ 50 cm par an et parvient à l'âge adulte vers 30-40 ans.

L'ARBRE ADULTE

Après quelques années, l'arbre ne demande aucun soin particulier.

L'ARBRE EN FIN DE CYCLE

Un arbre qui décline se fragilise et attire les parasites. Il peut devenir dangereux pour les citadins. Il requiert des soins particuliers :

- Nettoyage du bois mort,
- Réduction du feuillage,
- Haubanage, soutien artificiel des branches fragiles.

UNE PALETTE VÉGÉTALE...

On dénombre 377 espèces et variétés d'arbres différentes sur le territoire métropolitain.

Les alignements sont formés de 7 familles principales :

- les platanes : 23%
- les érables : 11%
- les frênes : 8%
- les tilleuls : 7%
- les micocouliers : 7%
- les chênes : 6%
- les cerisiers à fleurs : 5%

...À RESPECTER

La diversité de la palette végétale favorise la pérennité des arbres en milieu urbain.

Le principe du « bon arbre au bon endroit » consiste à choisir des essences adaptées aux caractéristiques de chaque site : espace disponible, nature du sol, disponibilité en eau et microclimat.

Diversifier les essences permet de prévenir ou de lutter contre les maladies épidémiques en limitant leur propagation.

Le choix d'essences variées évite l'uniformisation du paysage urbain.

La diversification permet également de limiter les risques d'allergie aux pollens en diminuant les concentrations.

L'ARBRE URBAIN : UN RÔLE À PRÉSERVER

**LES ARBRES OFFRENT DE NOMBREUX BÉNÉFICES
POUR LE BIEN-ÊTRE ET LA SANTÉ DE TOUS.
IL CONVIENT DE LES PROTÉGER DURABLEMENT
EN LIMITANT LES CONTRAINTES QU'ILS SUBISSENT.**

L'arbre est un allié de la ville et de ses habitants :

QUALITÉ DE L'AIR

Les arbres contribuent à diminuer le taux de gaz carbonique de l'air et à neutraliser les polluants atmosphériques (ozone, dioxyde de soufre).

Ils aident à filtrer les poussières, les cendres, les pollens et les particules en suspension.

CLIMATISATION ET OMBRAGE

Les arbres participent au rafraîchissement de l'air en augmentant le taux d'humidité par leur transpiration.

En interceptant les rayons solaires, les plantations diminuent la réflexion lumineuse.

GESTION DE L'EAU

La ramure des arbres ralentit la descente de l'eau de pluie vers le sol. Les racines retiennent l'eau et limitent les phénomènes d'érosion et de glissement de terrain.

RÉDUCTION DU BRUIT

Les plantations d'alignement réduisent aussi la réverbération des bruits de la circulation automobile sur les façades.

HABITAT DE LA FAUNE

Les arbres participent à adoucir les formes de l'environnement urbain et servent de lieux de vie aux oiseaux et aux écureuils.



L'arbre est fragile et doit être protégé durablement par tous.

FRAGILITÉ DE L'ÉCORCE

Les flux vitaux de l'arbre circulent sous son écorce. La moindre blessure, comme un choc de véhicule, favorise la propagation des maladies. Par ailleurs, l'urine de chiens est nocive car elle brûle l'écorce.

ÉQUILIBRE DES SOLS

Les racines peuvent être asphyxiées ou mutilées quand le sol, trop tassé, ne laisse plus pénétrer l'air ni l'eau.

Le déversement de saumure ou de détergents des marchés forains abîment les arbres.

LIMITATION DE LA TAILLE

Le recours à la taille affaiblit les arbres. Pour l'éviter, il est préférable de sélectionner des essences proposant un développement adapté à l'espace urbain de plantation.

ANTICIPER LE VIEILLISSEMENT

En ville, l'espérance de vie d'un arbre dépasse rarement 100 ans du fait de la pollution, du manque d'espace, de la qualité du sol... Le patrimoine arboré connaît des problèmes de vieillissement et attire les parasites qui risquent de contaminer les sujets sains.

Si, en milieu naturel, les arbres se reproduisent avant de mourir, en ville, c'est à l'homme d'assurer leur renouvellement.

L'arbre en ville

La Charte de l'arbre de la Métropole de Lyon est un document visant à garantir le développement pérenne de la «forêt urbaine» et à maintenir la biodiversité du territoire.

Cette politique pense l'arbre urbain de façon plus globale, en interaction avec tous les autres éléments de l'environnement, qu'il soit urbain ou naturel.

Anticipation et durabilité sont des axes majeurs de cette politique qui permet de diminuer les coûts de gestion à long terme.

Devenez signataires ! Pouvoirs publics, particuliers, organismes privés, nous sommes tous responsables de la place octroyée à l'arbre au sein de la Métropole.

Chaque signataire s'engage à mettre en œuvre à son échelle les recommandations de la charte.

En savoir plus :

blogs.grandlyon.com/developpementdurable/

Rubrique Les actions > Charte de l'arbre

Contact :

arbres@grandlyon.com

GRANDLYON
la métropole